

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



Accès aux médicaments en Afrique:
un dixième des médicaments est
contrefait?

- Chronique
- Revue de presse
- Nouveau au Maroc
- Prochainement

Nous écrire

Chronique

Accès aux médicaments en Afrique : un dixième des médicaments est contrefait ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

L'Association de distribution pharmaceutique africaine (ADPA) a organisé, du 21 au 23 octobre 2024 à Douala, au Cameroun, sa troisième Assemblée thématique sur le thème «Disponibilité et amélioration de l'accès aux médicaments de qualité pour les populations africaines».

Cet événement a été inauguré en présence, entre autres, de Malachie Manaouda, ministre de la Santé publique du Cameroun, Roger Mbassa Ndine, maire de Douala, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, gouverneur du Littoral, et Franck Nana, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens du Cameroun.

Cette rencontre a permis, à travers trois sessions, de mettre en lumière le rôle des partenariats public-privé dans la distribution pharmaceutique en Afrique, d'aborder les tendances, défis et urgences du secteur, ainsi que de renforcer le système de contrôle et de régulation sur le continent.

Comme l'a rappelé Lahcen Senhaji, président de l'ADPA : «L'objectif de cette Assemblée thématique est de discuter ouvertement des défis et des opportunités liés à la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique en Afrique», avant d'ajouter : «Les recommandations issues de cette Assemblée thématique serviront aux opérateurs pharmaceutiques et aux décideurs des pays où l'ADPA est représentée pour améliorer l'accès aux médicaments de qualité».

L'accès aux médicaments est un enjeu crucial en Afrique, un Continent où les défis en matière de santé sont nombreux et variés. Bien que des efforts constants soient déployés, notamment par des initiatives nationales et internationales, des obstacles majeurs subsistent. Parmi ces obstacles, la prolifération des médicaments contrefaits représente une grave menace pour la santé publique.

Sur les 1.600 milliards de dollars de médicaments consommés à travers le monde, l'Afrique ne consomme que 16 milliards de dollars, soit moins de 2%, et cette consommation varie d'un pays à l'autre. L'accessibilité aux médicaments est souvent limitée par des facteurs économiques, géographiques et logistiques. Dans les zones rurales ou reculées, les infrastructures sanitaires sont sous-équipées, voire inexistantes, limitant l'approvisionnement régulier en médicaments essentiels. De plus, la forte dépendance aux importations entraîne une fluctuation des prix, rendant ces produits inabordables pour une grande partie de la population. En effet, environ 50% des Africains vivent avec moins de 1,25 dollar



par jour, ce qui rend l'achat de médicaments difficilement soutenable sans aide extérieure ou subvention.

Des initiatives, telles que la production locale de médicaments essentiels lancée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), encouragent la création de sites de production pharmaceutique. Ces actions visent non seulement à réduire la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des importations, mais aussi à renforcer la résilience des systèmes de santé face aux crises sanitaires. Toutefois, la mise en œuvre de ces projets est complexe, en raison du manque d'infrastructures et des ressources qualifiées dans les pays concernés.

La contrefaçon de médicaments constitue un problème sanitaire alarmant en Afrique. Selon l'OMS, environ un médicament sur dix en circulation dans les pays à revenu faible ou intermédiaire serait contrefait ou de qualité inférieure. Les antipaludéens, les antibiotiques et les antirétroviraux figurent parmi les produits les plus contrefaits. Les patients qui consomment ces produits courent des risques graves, voire mortels, car les médicaments contrefaits peuvent être sous-dosés, inefficaces ou dangereux. Par exemple, les antipaludéens contrefaits ont contribué à l'émergence de résistances aux traitements, rendant la lutte contre cette maladie plus complexe. Les médicaments contrefaits aggravent le fardeau des maladies, provoquent des complications supplémentaires et entraînent des coûts supplémentaires pour les familles et les systèmes de santé. Les populations démunies et dépourvues de couverture médicale universelle se retrouvent piégées dans un cercle vicieux de dépenses de santé inabordables, de traitements inadéquats et de conséquences souvent mortelles. Par ailleurs, le commerce des produits de santé contrefaits est orchestré par des réseaux criminels, menaçant la sécurité des chaînes d'approvisionnement officielles.

Pour lutter contre ce fléau, la coopération Sud-Sud est indispensable. Le renforcement des systèmes de régulation pharmaceutique, avec des contrôles de qualité plus stricts et des sanctions plus sévères, est essentiel.

Le lancement de l'Agence Africaine du Médicament en 2019 marque un pas dans la bonne direction, avec pour objectif d'harmoniser les réglementations à l'échelle du continent et de garantir la disponibilité de médicaments sûrs et efficaces pour les populations africaines.

Il est urgent que les gouvernements africains, les organisations internationales et le secteur privé collaborent pour renforcer l'accès aux médicaments authentiques, de qualité et à des prix abordables. En intégrant des initiatives de sensibilisation pour éduquer les consommateurs sur les dangers des contrefaçons, en investissant dans des infrastructures pharmaceutiques locales et en mettant en place une couverture médicale universelle, l'Afrique pourrait espérer une amélioration notable de la santé de sa population et une réduction de sa dépendance aux importations. L'accès aux médicaments dans toutes les régions est étroitement lié au circuit de distribution. L'ADPA ambitionne de jouer un rôle crucial en encourageant la solidarité entre les nations africaines et en favorisant le partage d'expériences entre ses membres, dans le but de mettre en place de bonnes pratiques de distribution des médicaments et des produits de santé dans tous les pays où cette jeune association est représentée.

PROCHAINEMENT!



Sous le Haut Patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI

Co-organisé



En partenariat avec

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
Ministère de la Santé et de la Protection sociale

ICHEALTHF
2024

International eHealth Forum

**L'Ere de la Santé
Digitale :**
Vers des Soins
de Qualité pour Tous

30-31 Octobre 2024 | 2^{ème}
UM6SS Casablanca | EDITION



RESERVEZ VOTRE BADGE MAINTENANT !

Au programme, des échanges passionnants avec des experts nationaux et internationaux sur des sujets tels que l'IA en médecine personnalisée, la télémédecine, la robotique en chirurgie et pleines d'autres thématiques liées à la santé digitale. Coorganisé par le Centre Innovation e-Santé et la Fondation Mohammed VI, en collaboration avec le ministère de la Santé et de la protection sociale, cet événement est une occasion unique de participer à la transformation de la santé de demain

Je réserve mon badge :
<https://shorturl.at/jo4UL>

REVUE DE PRESSE

Ministère de la Santé : Amine Tahraoui Succède à Khalid Aït Taleb

Une cérémonie officielle de passation de pouvoirs s'est tenue, jeudi dernier à Rabat, entre Amine Tahraoui, récemment désigné ministre de la Santé et de la protection sociale par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et son prédécesseur, Khalid Aït Taleb. Étaient présents à l'événement plusieurs cadres et directeurs du ministère de la Santé et de la protection sociale.

Au cours de la cérémonie, Khalid Aït Taleb a exprimé sa profonde gratitude envers les équipes du ministère pour leur dévouement et leur engagement, en particulier lors de périodes critiques telles que la pandémie de la Covid-19 et le séisme d'Al Haouz. Il a souligné le «climat de confiance» qui règne au sein du ministère, mettant en avant les «compétences précieuses» de ses collaborateurs et souhaitant plein succès à son successeur, Amine Tahraoui.

Amine Tahraoui a, pour sa part, témoigné de sa gratitude envers Sa Majesté le Roi pour la Confiance Royale placée en lui. Il a réaffirmé l'importance stratégique du secteur de la santé, essentiel pour la prospérité et le développement social du Royaume. Il a également remercié son prédécesseur pour son leadership et déclaré sa volonté de poursuivre les initiatives en cours, avec l'ensemble des équipes du ministère, afin de répondre aux attentes des citoyens et d'améliorer durablement le secteur de la santé et de la protection sociale dans le pays.

Ancien chef de cabinet de Aziz Akhannouch alors ministre de l'Agriculture, M. Tahraoui est un ancien banquier d'affaires chez le Groupe Attijariwafa bank. Il a également été directeur général du Groupe Aksal et président-directeur général de l'entreprise Amazzone.

Source : MAP

Samir Ahid nommé directeur de l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé

Samir Ahid vient d'être nommé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en tant que directeur de la nouvelle Agence marocaine du médicament et des produits de santé. Ce docteur en pharmacie de l'Université Mohammed V de Rabat possède également un diplôme de spécialité en pharmacie industrielle obtenu dans la

même institution. Il a, en outre, suivi un diplôme universitaire en pharmaco-économie des médicaments et dispositifs médicaux, ainsi qu'une spécialisation en économie de la santé et en recherche sur les résultats de santé (Health Economics and Outcomes Research) à l'Université de Washington.

Depuis 2023, Samir Ahid occupe le poste de doyen de la Faculté Euromed de pharmacie à Fès. De 2017 à 2023, il a exercé en tant que doyen fondateur honoraire de la Faculté de pharmacie de l'Université Mohammed VI des sciences de la santé à Casablanca.

Parallèlement, Samir Ahid a été directeur adjoint de l'Hôpital El Ayachi, au Centre hospitalier Ibn Sina de Rabat, de 2015 à 2017. Depuis 2009, il est membre correspondant étranger de l'Académie française de pharmacie, et il est également professeur de pharmacologie ainsi que président fondateur de la Société marocaine de l'économie des produits de santé.

Source : Univadis

Gaza : la vaccination contre la poliomyélite est compromise !



La campagne de vaccination contre la poliomyélite dans le nord de Gaza, visant 119.279 enfants, a été reportée en raison des bombardements, des déplacements massifs et du manque de pauses humanitaires.

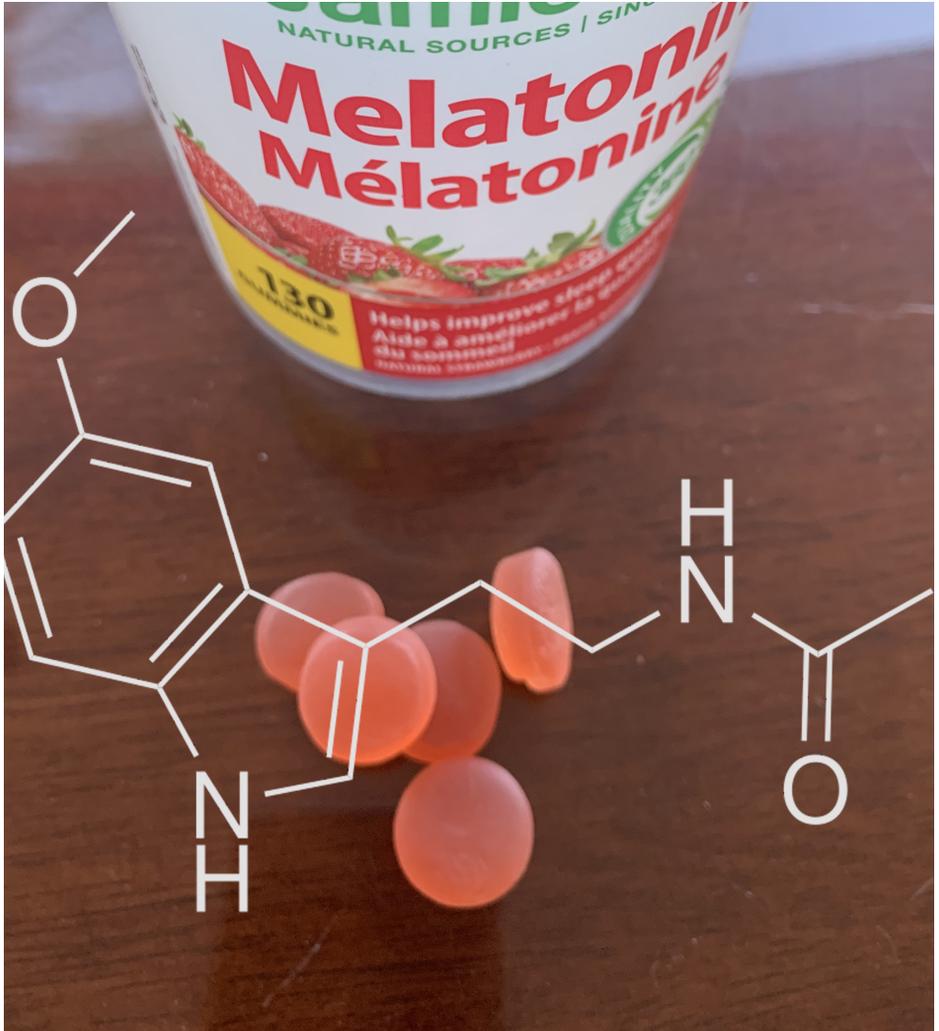
Cette situation empêche les familles de se rendre aux sites de vaccination et limite les mouvements du personnel médical. La campagne avait pour objectif d'administrer une deuxième dose du nouveau vaccin oral antipoliomyélitique de type 2 (nOPV2), essentielle pour atteindre au moins 90% de couverture vaccinale pour stopper la transmission du poliovirus.

Lors de la première phase, 442.855 enfants dans le centre et le sud de Gaza ont été vaccinés, mais le Nord reste inaccessible, mettant en péril les efforts de lutte contre la polio et augmentant les risques de propagation du virus chez les enfants non vaccinés.

L'OMS, l'Unicef et le ministère palestinien de la Santé insistent sur la nécessité de pauses humanitaires pour permettre l'accès des enfants aux vaccins. Ils demandent également la protection des

civils, du personnel médical et des infrastructures essentielles. Un appel est lancé en faveur d'un cessez-le-feu immédiat pour assurer la sécurité et l'accès aux soins pour les populations civiles de Gaza. Source : OMS

La mélatonine n'est efficace que pour certaines insomnies !



Environ 20% des Français souffrent d'insomnie, un trouble souvent difficile à traiter. De nombreux individus sont en quête d'alternatives aux benzodiazépines comme la mélatonine, une hormone naturellement sécrétée par l'hypophyse et largement commercialisée sous forme de complément alimentaire.

En 2018, environ 1,4 million de boîtes de mélatonine ont été vendues en France. La mélatonine régule le rythme circadien en augmentant en soirée pour atteindre un pic vers 3-4 heures du matin et en diminuant au réveil.

Bien que plusieurs études aient cherché à évaluer les effets de la mélatonine sur le sommeil, les résultats sont mitigés, en raison de variations méthodologiques et d'autres facteurs comme l'âge, la consommation de caféine ou les interactions médicamenteuses. Néanmoins, des études rigoureuses montrent des effets positifs pour des troubles du rythme circadien, tels que le décalage

horaire, le retard d'endormissement fréquent chez les adolescents et les troubles de sommeil chez les personnes aveugles. Chez ces dernières, la mélatonine améliore le sommeil et le rythme circadien.

La mélatonine pourrait également être bénéfique pour raccourcir le temps d'endormissement chez les plus de 55 ans et, parfois, chez les enfants. Cependant, son efficacité reste variable, et elle n'apporte qu'une faible amélioration pour limiter les réveils nocturnes ou la qualité globale du sommeil.

Elle a aussi été étudiée pour certaines pathologies neurologiques comme la maladie de Parkinson, mais le manque de données empêche de tirer des conclusions solides.

Aux doses courantes, la mélatonine est bien tolérée malgré quelques effets secondaires (céphalées, vertiges, somnolence) et de possibles interactions médicamenteuses, notamment en cas de grossesse, allaitement, épilepsie ou maladies auto-immunes.

En conclusion, la mélatonine peut être utile pour certains patients, mais il est recommandé de consulter un professionnel pour bien identifier la nature des troubles. Des essais cliniques standardisés restent nécessaires pour affiner l'usage de la mélatonine dans le traitement des troubles du sommeil.

Source : Univadis

Maladie à virus Marburg : le Rwanda déplore 15 décès

Au 24 octobre 2024, le Rwanda a déclaré un total de 64 cas de maladie à virus Marburg, dont 15 décès, ce qui correspond à un taux de létalité de 23,4%.

Parmi les 62 cas confirmés initiaux pour lesquels des données étaient disponibles, 70% étaient des hommes et 48% avaient entre 30 et 39 ans.

Le nombre le plus élevé de nouveaux cas a été enregistré durant les deux premières semaines épidémiologiques de l'épidémie, avec 26 cas rapportés pendant la semaine 39 (du 23 au 29 septembre 2024) et 23 cas durant la semaine 40 (du 30 septembre au 6 octobre). Par la suite, une forte diminution des cas a été observée lors des semaines 41 et 42, avec respectivement 12 et 1 cas signalés. Le traçage des contacts se poursuit, avec 1146 contacts actuellement sous surveillance au 20 octobre 2024.

Selon les mises à jour de l'enquête épidémiologique, le patient zéro était un homme âgé de 20 à 30 ans, ayant été exposé à des chauves-souris dans une grotte.

Source : OMS

NOUVEAUX

www.medicament.ma

ESOPRA 20 MG, Comprimé gastro-résistants

Composition : Esomeprazole

Classe thérapeutique : Antiulcéreux, inhibiteur de la pompe à protons (IPP)

Laboratoire : Zenith Pharma

Présentation : Boite de 10

PPC : 54.80 dhs

Présentation : Boite de 30

PPV : 144.70 dhs

IRVECOR 300 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Irbesartan | Amlodipine

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Laboratoire : AFRIC-PHAR

Présentation : Boite de 14

PPV : 64.40 dhs

Présentation : Boite de 28

PPV : 115.10 dhs

IRVECOR 300 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Irbesartan | Amlodipine

Classe thérapeutique : Antagoniste de l'angiotensine II en association avec un inhibiteur calcique

Laboratoire : AFRIC-PHAR

Présentation : Boite de 14

PPV : 72.60 dhs

Présentation : Boite de 28

PPV : 129.70 dhs

LIPOROSA 10 MG / 10 MG, Gélule

Composition : Rosuvastatine | Ézétimibe

Classe thérapeutique : hypolipémiants ; hypolipémiants en association

Laboratoire : Servier-Maroc

Présentation : Boite de 30

PPV : 265 dhs

LIPOROSA 20 MG / 10 MG, Gélule

Composition : Rosuvastatine | Ézétimibe

Classe thérapeutique : hypolipémiants ; hypolipémiants en association

Laboratoire : Servier-Maroc

Présentation : Boite de 30

PPV : 266 dhs

SIGLIVIA 100 MG, Comprimé pelliculé

Composition : Sitagliptine

Classe thérapeutique : Inhibiteur de la dipeptidylpeptidase 4 (DPP-4)

Laboratoire : Cooper Pharma

Présentation : Boite de 30

PPV : 225 dhs

FACILACOM

Adresse:

N° 102 Appt n° 5
Wafa Mohammedia
Maroc

E-Mail:

info@pharmacies.ma

Archives

PharmaNews